

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire.

Sprinter Club Berloz asbl

Rue de la Drève, 1

4257 Berloz

Numéro d'entreprise : 4449600378

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à BERLOZ le 13 décembre 2014

Liste des présences :

N°	NOM	PRENOM	N° National	P=Présent(e) A=Absent(e) E=Excusé(e)	Représenté(e) par	Nombre de voix
1	BEX	Viviane	560817 178 59	A		0
2	BROUET	Freddy	551105 153 56	A		0
3	BUDO	Murielle	700718 102 04	A		0
4	CATTOUL	Geoffrey	841125 121 97	P		1
5	DEJENEFFE	Anne	670505 190 35	P		2
6	DELCHAMBRE	Arnaud	960805 201 89	P		1
7	DUPUIS	Laurette	650116 266 44	P		1
8	EVARD	Isabelle	910826 460 48	P		1
9	GOUGNARD	Christian	600531 197 71	P		1
10	HOUGARDY	Laurent	910221 419 03	P		2
11	HOVENT	André	550922 175 92	A		0
12	HOVENT	Sophie	810929 120 95	A		0
13	LEJEUNE	Benoit	640306 405 04	E	Hougardy Laurent	0
14	LEJEUNE	Charline	940201 222 87	E		0
15	LINOTTE	Luc	530505 169 53	P		1
16	LUTZ	Kevin	821109 121 50		Démissionnaire	
17	MACHIELS	Alex	610423 195 36	A		0
18	MATHEI	Georges	481031 169 76	P		2
19	MEDAERTS	Jean-Pierre	810128 127 62	P		1
20	MEYS	Raphaël	670819 133 81	P		1
21	MULKERS	Jacques	571229 153 64	E	Dejeneffe Anne	0
22	MULKERS	Marie Madeleine	481212 228 19	P		1
23	PAQUAY	Luc	581102 175 90	P		2
24	PENNINGS	Victor	570303 431 18	P		1
25	ROSSOUX	Brigitte	600222 194 32	P		1
26	ROUBY	Philippe	571224 189 81	P		1
27	SCHMITZ	Edith	480429 230 33	P		1
28	SMISDOM	Jean-Luc	550421 177 85	P		1
29	SMOLDERS	Bernadette	620213 176 71	E	Paquay Luc	0
30	STEFFENS	Geneviève	620705 166 65	E	Zwaenepoel Jean	0
31	STRAUVEN	Albert	530913 143 61	P		1
32	TETEV N'GADOMO	Françoise	620501 438 93	A		0
33	THIERIE	Willy	360617 121 70	E	Mathei Georges	0
34	VAASSEN	Ghislain	600125 061 68	P		1
35	WARNOTTE	Jean	530501 175 70	P		1
36	ZWAENEPOEL	Jean	590529 195 15	P		2
					Total des votes	27

22 membres sur 35 membres de l'ASBL sont présents ou représentés (5) sous la présidence de Jean-Luc Smisdom.

L'assemblée peut se réunir et procéder aux votes valablement.

Franchimont Marina , Rouby Patrick , Cattoul Lionelle , Laffut Christiane et Collin Stéphanie sont invités à l'assemblée qui débute à 17h40.

Ordre du jour

1. Rapport de gestion du conseil d'administration
2. Composition de l'ASBL
3. Composition du Conseil d'Administration
4. Proposition de modifications des statuts de l'association.
5. Rapport des commissaires-réviseurs
6. Examen des résultats arrêtés au 31/10/2014
7. Présentation de la saison 2015
8. Examen et approbation du budget 2015
9. Décharge aux administrateurs
10. Divers : accueil du Président du CPAS de Berloz – remise du chèque

1 Rapport de gestion du conseil d'administration

1.1 Présentation.

Le président fait remarquer l'importance de la présence de tous les membres de l'ASBL lors de l'assemblée générale. Cette présence n'est pas obligatoire mais elle est importante pour que l'assemblée puisse se tenir.

Le président accueille les invités et remercie l'ensemble des membres pour tout le travail effectué pendant l'année écoulée.

Monsieur Alain Happaerts viendra en fin de séance pour recevoir, au nom du CPAS de Berloz, le chèque offert par l'ASBL pour l'enfance défavorisée de Berloz.

Le président relate les 3 nouveautés de l'année 2014 : nouveaux équipements, nouveau site internet et pointage électronique pour les cyclos.

Le président revient aussi sur le souper aux moules de début de saison auquel 150 personnes ont participé le tout dans une bonne ambiance.

1.2 Séjour en Alsace.

Notre séjour en Alsace a accueilli 49 personnes dont 36 cyclos. Tout s'est déroulé dans une excellente ambiance avec de belles randonnées.

Bref un séjour très agréable.

1.3 La fête au village, le barbecue et la brocante.

Tout s'est à nouveau bien déroulé dans une excellente ambiance.

Nous avons totalisé 220 repas.

Une fête au village bien agréable.

1.4 Le mémorial.

Les conditions climatiques furent meilleures que l'année précédente mis à part le brouillard le dimanche matin : cela nous a permis d'accueillir 320 participants toutes disciplines confondues sur les 2 jours.

2 Composition de l'ASBL : démissions et nominations

Une demande de démission a été reçue par le président : LUTZ Kevin

Le trésorier remercie vivement Kevin pour tout le travail accompli et sa bonne humeur amenée au sein de notre ASBL.

Notre ASBL se compose dès lors de 35 membres effectifs.

Franchimont Marina et Rouby Patrick sont proposés au vote secret de l'assemblée en tant que nouveaux membres de l'ASBL.

Ils sont élus à l'unanimité (27 votes valables sur 27 votants, 0 nul).

L'asbl Sprinter Club Berloz compte désormais 37 membres effectifs , ASBL dont voici la composition :

BEX	Viviane	560817 178 59
BROUET	Freddy	551105 153 56
BUDO	Murielle	700718 102 04
CATTOUL	Geoffrey	841125 121 97
DEJENEFFE	Anne	670505 190 35
DELCHAMBRE	Arnaud	960805 201 89
DUPUIS	Laurette	650116 266 44
EVARD	Isabelle	910826 460 48
FRANCHIMONT	Marina	620404 226 14
GOUGNARD	Christian	600531 197 71
HOUGARDY	Laurent	910221 419 03
HOVENT	André	550922 175 92
HOVENT	Sophie	810929 120 95
LEJEUNE	Benoît	640306 405 04
LEJEUNE	Charline	940201 222 87
LINOTTE	Luc	530505 169 53
MACHELS	Alex	610423 195 36
MATHEI	Georges	481031 169 76
MEDAERTS	Jean-Pierre	810128 127 62
MEYS	Raphaël	670819 133 81
MULKERS	Jacques	571229 153 64
MULKERS	Marie Madeleine	481212 228 19
PAQUAY	Luc	581102 175 90
PENNINGS	Victor	570303 431 18
ROSSOUX	Brigitte	600222 194 32
ROUBY	Patrick	550617 189 13
ROUBY	Philippe	571224 189 81
SCHMITZ	Edith	480429 230 33
SMISDOM	Jean-Luc	550421 177 85
SMOLDERS	Bernadette	620213 176 71
STEFFENS	Geneviève	620705 166 65

STRAUVEN	Albert	530913 143 61
TETEV N'GADOMO	Françoise	620501 438 93
THIERIE	Willy	360617 121 70
VAASSEN	Ghislain	600125 061 68
WARNOTTE	Jean	530501 175 70
ZWAENEPOEL	Jean	590529 195 15

3 Composition du conseil d'administration : démissions-nominations

Mr André Hovent désire démissionner de son mandat d'administrateur, mais il reste membre de l'Assemblée Générale.

Le trésorier remercie André pour sa présence de longues années au sein du CA.

Les mandats de Mulkers Jacques, Rouby Philippe, Vaassen Ghislain, Warnotte Jean et Zwaenepoel Jean arrivent à échéance. Tous les 5 sont rééligibles pour une durée de 2 ans par vote secret de l'assemblée.

Tous sont réélus à l'unanimité (29 votes valables sur 29 votants , 0 nul)

Voici donc le CA :

Président :		2014/2015	Jean-Luc Smisdom
Vice-président :	élu pour	2015/2016	Philippe Rouby
Trésorier		2014/2015	Georges Mathéi
Secrétaire :		2014/2015	Raphaël Meys
Membre :		2014/2015	Benoit Lejeune
Membre	élu pour	2015/2016	Jacques Mulkers
Membre	élu pour	2015/2016	Ghislain Vaassen
Membre	élu pour	2015/2016	Jean Warnotte
Membre	élu pour	2015/2016	Jean Zwaenepoel

4 Proposition de modifications des statuts de l'association

Le trésorier nous présente 3 articles (13,16 et 18) qui régissent nos statuts.

Les modifications que nous voulons apporter concernent 3 autres articles ; à savoir le 6 ,le 8 et le 11.

Art 6 : « le nombre minimum des membres effectifs ne peut être inférieur à **4** (old 3) »

Art 8 : « ... De même tout membre effectif n'ayant pas participé à **3** AG consécutives et ne s'y étant pas fait représenter, sera réputé démissionnaire de fait. Cette démission sera actée dans le procès verbal de l'assemblée générale »

Art 11 : « Le montant de la cotisation annuelle est fixé par le règlement d'ordre intérieur de l'association (old de l'assemblée générale) »

L'assemblée générale accepte à l'unanimité la modification des statuts.

5 Rapport des commissaires-réviseurs

Les 2 commissaires-réviseurs sont Linotte Luc et Thierie Willy.

Le trésorier, de citer un cas malheureux d'une asbl de la région où une manœuvre douteuse du trésorier à vider la caisse, souligne l'importance à ses yeux que son travail soit

« surveillé » et vérifié par des commissaires pour avoir une transparence maximale.

Luc Linotte reconnaît une fois de plus le professionnalisme de notre trésorier ; Tous les comptes sont bien tenus, conformes et transparents ; bref rien à dire sinon que l'argent est bien en caisse.

6 Examen des résultats arrêtés au 31/10/2014

Le trésorier présente les comptes détaillés (voir annexe).

En résumé, il apparaît que l'année 2014 se solde par un résultat en déficit de **-6480.99 euros**. (Recettes : 64955.54 euros – Dépenses : 58474.55 euros)

Le solde des avoirs disponibles est de 23245.89 euros au 31/10/2014.

7 Présentation de la saison 2015

Il n'y aura pas, comme en 2014, de souper aux moules afin de ne pas trop solliciter les membres.

En début d'année, nous construirons un garage accolé à notre local existant afin d'y entreposer les chapiteaux et l'ensemble de notre matériel .

La saison cyclos-marcheurs débutera le dimanche 1er mars.

Le voyage en Italie, Lac de Garde, se déroulera du 11 au 18 avril.

Le 26 avril se déroulera « La Ludivine Henrion » , sortie pour laquelle notre club participe à l'organisation.

La saison 2015 est particulière car c'est notre 35 ième anniversaire. A cette occasion, le vendredi 12 juin, nous organiserons une soirée de gala, humoriste suivi d'un verre d'amitié.

Le 14 juin, pour la fête au village, nous organiserons notre traditionnel barbecue. Nous n'organiserons plus la brocante car pas simple à organiser et de plus gros déficit créé par le coût de la pub et le manque de rentrées.

Le 12-13 septembre, nous aurons notre 17ieme Mémorial-7ieme Flèche Berlozienne

8 Examen et approbation du budget 2015

Le trésorier présente le budget 2015 (voir détail en annexe).

Il attire l'attention sur quelques chiffres : -10675 euros pour la soirée de gala et -1500 euros, bénéfice du mémorial, qui vont être versés au CPAS de Berloz.

Le total du budget est donc le suivant :

- Dépenses : - 62800 euros - Recettes : 56330 euros
- Résultat : **-6470 euros**

9 Décharge aux administrateurs

L'assemblée approuve les résultats 2014 et le budget 2015 à la majorité.
Elle accorde sa décharge aux administrateurs élus au sein du conseil d'administration.

L'assemblée générale ordinaire est clôturée à 18h30.

10 Divers

A 19h, le président, Jean-luc Smisdom, accueille le président du CPAS de Berloz, Mr Alain Happaerts.

Un chèque de 1500 euros lui est remis pour « L'enfance défavorisée de Berloz ». Ce chèque représente le bénéfice de notre organisation de septembre, Le Mémorial- La Flèche Berlozienne.

Mr Happaert remercie le club pour ce don qui va lui permettre d'acheter cartables, paires de lunettes, abonnement bus ... pour des enfants de Berloz.

Smisdom JeanLuc
Président

Mathéi Georges
Trésorier